## DÉCISION N° 2019/D440 MARCHÉ PUBLIC

Envoyé en préfecture le 15/11/2019 Reçu en préfecture le 15/11/2019 Affiché le 15/11/2019

ID: 022-200043677-20191112-D440-DE



## **GUIDE DE DÉONTOLOGIE**

La déontologie permet de définir collectivement et dans la pratique la façon d'agir pour servir l'intérêt général.

A cet effet, il a été demandé l'élaboration d'un guide de déontologie spécifique pour la commande publique.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

**► VALIDE** le guide de déontologie en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME A Ploufragan le 12 NOVEMBRE 2019

> Le Président Thierry BURLOT

## KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 12 NOVEMBRE 2019

## Convocation du 15 octobre 2019

Nombre de membre du bureau : 14

L'an deux mil dix-neuf le douze novembre à neuf heures trente, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre de tri Généris, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLOT

х	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLOT	SMITOM Launay Lantic	х	
Claude BLANCHARD	St Brieuc Armor Agglomération	х	
Jean-Luc BARBO	LAMBALLE Terre et Mer	x	
Marie-France BOULDE	St Brieuc Armor Agglomération	х	
Bruno BEUZIT	St Brieuc Armor Agglomération		х
Jean Michel GEFFROY	SMITOM Launay Lantic		х
Claude LAYEC	DINAN Agglomération		х
Françoise LE FUR	St Brieuc Armor Agglomération		х
Christian LE MAITRE	St Brieuc Armor Agglomération	х	
Jean Yves LOYER	St Brieuc Armor Agglomération	х	
Jean MEGRET	LAMBALLE Terre et Mer		х
Daniel NABUCET	LAMBALLE Terre et Mer		х
Gilles THOMAS	Loudéac communauté Bretagne centre	х	
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne centre	х	

Présents: 08 Absents: 06 Votants: 08